



Résidence des Fontaines



Résidence des Fontaines



Résidence des Fontaines

ECONOMIE D'ÉNERGIE POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Mesdames, Messieurs,

Suite à une première expérience concluante et prometteuse sur la résidence GREUZE en 2019, Nanterre Coop' Habitat met en place, dans le cadre du budget 2020, un système dit « HELIOPAC » pour la production d'eau chaude de votre résidence.

Ces travaux d'un montant de 329 000 € H.T entrent dans le contexte du développement durable et de l'énergie renouvelable, en permettant à terme des économies d'énergie. Sur cette opération, une économie de 45% de gaz est attendue pour la production d'eau chaude, qui pourra être appréciée sur le bilan de plusieurs exercices.

Votre résidence est aujourd'hui pourvue d'une chaufferie collective gaz pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire : demain, la production d'eau chaude sanitaire sera entièrement assurée par le système HELIOPAC, à travers une pompe à chaleur et des capteurs solaires basse température qui permettent de capter l'énergie dans l'air toute l'année. En complément, afin d'apporter plus de confort aux usagers, il sera mis en œuvre un système de bouclage sur l'ensemble des colonnes montantes eau chaude situées en parties communes, ce qui permettra de réduire le temps d'attente de l'eau chaude sanitaire.

Les travaux, d'une durée de 3 mois environ, vont débuter en février 2021. Au plan financier, cette opération sera entièrement portée par Nanterre Coop' Habitat et sans augmentation de loyer.

ECONOMIE D'ÉNERGIE POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Mesdames, Messieurs,

Suite à une première expérience concluante et prometteuse sur la résidence GREUZE en 2019, Nanterre Coop' Habitat met en place, dans le cadre du budget 2020, un système dit « HELIOPAC » pour la production d'eau chaude de votre résidence.

Ces travaux d'un montant de 329 000 € H.T entrent dans le contexte du développement durable et de l'énergie renouvelable, en permettant à terme des économies d'énergie. Sur cette opération, une économie de 45% de gaz est attendue pour la production d'eau chaude, qui pourra être appréciée sur le bilan de plusieurs exercices.

Votre résidence est aujourd'hui pourvue d'une chaufferie collective gaz pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire : demain, la production d'eau chaude sanitaire sera entièrement assurée par le système HELIOPAC, à travers une pompe à chaleur et des capteurs solaires basse température qui permettent de capter l'énergie dans l'air toute l'année. En complément, afin d'apporter plus de confort aux usagers, il sera mis en œuvre un système de bouclage sur l'ensemble des colonnes montantes eau chaude situées en parties communes, ce qui permettra de réduire le temps d'attente de l'eau chaude sanitaire.

Les travaux, d'une durée de 3 mois environ, vont débuter en février 2021. Au plan financier, cette opération sera entièrement portée par Nanterre Coop' Habitat et sans augmentation de loyer.

ECONOMIE D'ÉNERGIE POUR LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Mesdames, Messieurs,

Suite à une première expérience concluante et prometteuse sur la résidence GREUZE en 2019, Nanterre Coop' Habitat met en place, dans le cadre du budget 2020, un système dit « HELIOPAC » pour la production d'eau chaude de votre résidence.

Ces travaux d'un montant de 329 000 € H.T entrent dans le contexte du développement durable et de l'énergie renouvelable, en permettant à terme des économies d'énergie. Sur cette opération, une économie de 45% de gaz est attendue pour la production d'eau chaude, qui pourra être appréciée sur le bilan de plusieurs exercices.

Votre résidence est aujourd'hui pourvue d'une chaufferie collective gaz pour la production de chauffage et d'eau chaude sanitaire : demain, la production d'eau chaude sanitaire sera entièrement assurée par le système HELIOPAC, à travers une pompe à chaleur et des capteurs solaires basse température qui permettent de capter l'énergie dans l'air toute l'année. En complément, afin d'apporter plus de confort aux usagers, il sera mis en œuvre un système de bouclage sur l'ensemble des colonnes montantes eau chaude situées en parties communes, ce qui permettra de réduire le temps d'attente de l'eau chaude sanitaire.

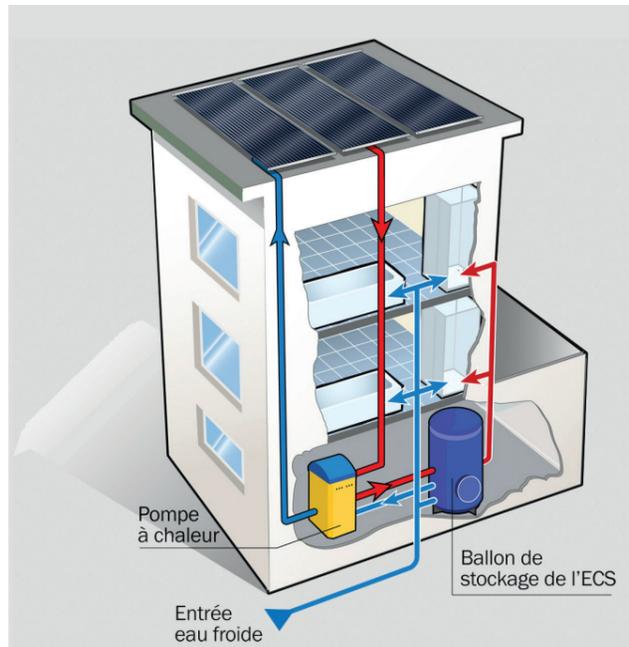
Les travaux, d'une durée de 3 mois environ, vont débuter en février 2021. Au plan financier, cette opération sera entièrement portée par Nanterre Coop' Habitat et sans augmentation de loyer.

Eau chaude solaire à tous les étages

Le système HELIOPAC utilise un capteur solaire qui se transforme en échangeur atmosphérique lorsque l'énergie solaire n'est plus disponible (nuit, temps pluvieux, brouillard...) et devient ainsi une source d'énergie pour la pompe à chaleur.

L'ensemble permet de produire en continu, jour et nuit, de l'eau chaude, stockée dans des ballons, avec une faible puissance installée.

L'eau chaude peut être produite jusqu'à 65°C toute l'année par la pompe à chaleur.



Comment vont se dérouler les travaux ?

En toiture : installation de capteurs solaires.

En sous-sol : installation des ballons de stockage et de la pompe à chaleur au sein de la chaufferie, et réalisation du bouclage horizontal de la production d'eau chaude.

En parties communes : installation des bouclages des colonnes montantes eau chaude sanitaire situées en gaine technique.

Pas d'intervention dans les logements.

Des coupures d'eau ponctuelles sont à envisager au cours des travaux.

Durée des travaux

Trois mois environ, sans nuisances particulières pour les résidents. L'entreprise amenée à intervenir sur le chantier est SEEM Energie.

Coût des travaux

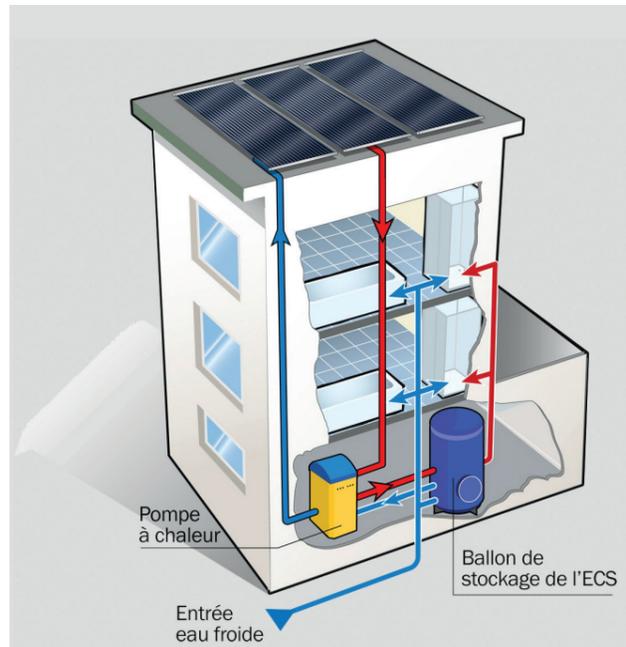
329 000 € H.T., pris en charge par le budget de Nanterre Coop' Habitat, sans augmentation pour les locataires.

Eau chaude solaire à tous les étages

Le système HELIOPAC utilise un capteur solaire qui se transforme en échangeur atmosphérique lorsque l'énergie solaire n'est plus disponible (nuit, temps pluvieux, brouillard...) et devient ainsi une source d'énergie pour la pompe à chaleur.

L'ensemble permet de produire en continu, jour et nuit, de l'eau chaude, stockée dans des ballons, avec une faible puissance installée.

L'eau chaude peut être produite jusqu'à 65°C toute l'année par la pompe à chaleur.



Comment vont se dérouler les travaux ?

En toiture : installation de capteurs solaires.

En sous-sol : installation des ballons de stockage et de la pompe à chaleur au sein de la chaufferie, et réalisation du bouclage horizontal de la production d'eau chaude.

En parties communes : installation des bouclages des colonnes montantes eau chaude sanitaire situées en gaine technique.

Pas d'intervention dans les logements.

Des coupures d'eau ponctuelles sont à envisager au cours des travaux.

Durée des travaux

Trois mois environ, sans nuisances particulières pour les résidents. L'entreprise amenée à intervenir sur le chantier est SEEM Energie.

Coût des travaux

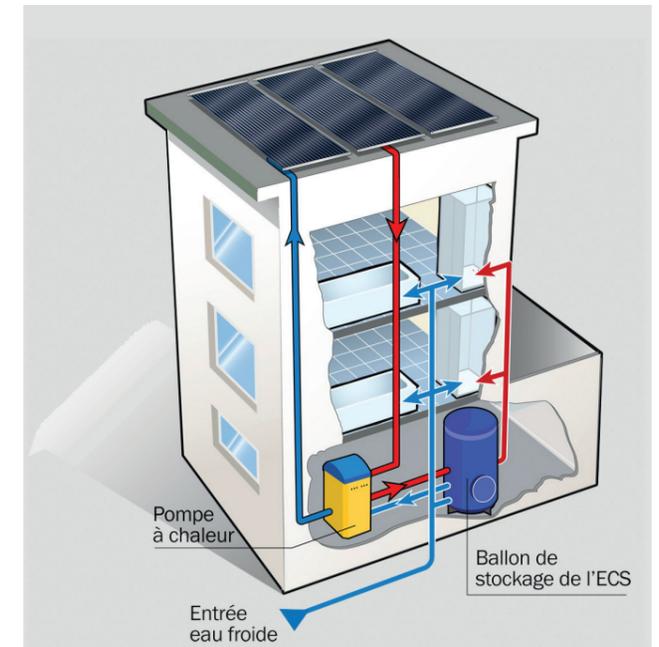
329 000 € H.T., pris en charge par le budget de Nanterre Coop' Habitat, sans augmentation pour les locataires.

Eau chaude solaire à tous les étages

Le système HELIOPAC utilise un capteur solaire qui se transforme en échangeur atmosphérique lorsque l'énergie solaire n'est plus disponible (nuit, temps pluvieux, brouillard...) et devient ainsi une source d'énergie pour la pompe à chaleur.

L'ensemble permet de produire en continu, jour et nuit, de l'eau chaude, stockée dans des ballons, avec une faible puissance installée.

L'eau chaude peut être produite jusqu'à 65°C toute l'année par la pompe à chaleur.



Comment vont se dérouler les travaux ?

En toiture : installation de capteurs solaires.

En sous-sol : installation des ballons de stockage et de la pompe à chaleur au sein de la chaufferie, et réalisation du bouclage horizontal de la production d'eau chaude.

En parties communes : installation des bouclages des colonnes montantes eau chaude sanitaire situées en gaine technique.

Pas d'intervention dans les logements.

Des coupures d'eau ponctuelles sont à envisager au cours des travaux.

Durée des travaux

Trois mois environ, sans nuisances particulières pour les résidents. L'entreprise amenée à intervenir sur le chantier est SEEM Energie.

Coût des travaux

329 000 € H.T., pris en charge par le budget de Nanterre Coop' Habitat, sans augmentation pour les locataires.